municipalité de Questembert demanda, pour assurer leur retour, un passe-port au Préfet qui répondit au maire de s'adresser en toute confiance au ministre de la police, chargé seul de délivrer ces passe-ports. Revenu, il fut, par ordonnance épiscopale du 9 septembre 1802, maintenu à la tête de sa paroisse et prêta, comme recteur de Questembert, le 18 octobre suivant, serment entre les mains du Préfet du Morbihan. Décédé, à l'âge de 79 ans, le 11 novembre 1821, il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Michel, où se voit encore sa tombe portant une inscription.

QUÉVEN ET BIHOUÉ (1)

Du doyenné des bois et à collation libre, ces deux paroisses furent unies, à une date inconnue, et de façon à garder leurs titres respectifs; mais, avec le temps, la seconde, quoique probablement la mère dont fut démembrée l'autre, se trouva tellement abandonnée et abaissée qu'elle cessa d'être considérée comme paroisse et ne porta plus que le nom impropre de trève. Seul gros décimateur, leur titulaire unique percevait la dîme à la 33e gerbe, ce qui, en 1790, lui rapportait 361 minots de seigle, 49 de froment et 40 d'avoine, valant, d'après l'apprécis d'Hennebont, 2055 livres environ. Si ce revenu paraît élevé pour un bénéfice qui était estimé médiocre, il faut songer aux charges consistant en 250 livres au curé, 166 pour décimes au roi et au moins 75 pour l'entretien du presbytère, de telle sorte qu'il en restait à peine 1560 pour le recteur. Il est vrai qu'il trouvait un supplément dans le casuel et surtout dans son tiers aux oblations assez considérables faites à quelques-unes des chapelles.

Autrefois, comme de nos jours encore, l'église paroissiale de Quéven était placée sous le vocable de l'apôtre saint Pierre, auquel, je crois, fut ajouté, plus tard, l'apôtre saint Paul. Quant à celle de Bihoué, vieille à la fin du siècle dernier, et à trois kilomètres de la précédente, son ancien titulaire demeure inconnu.

Ce territoire portait plusieurs autres édifices religieux, des chapelles, dont une était domestique.

C'était d'abord celle de Saint-Éloi, qui, presque entièrement restaurée au XVIIIe siècle, s'élevait et existe encore au bourg même de Quéven.

Belle, grande et neuve, avec un clocher surmonté d'une flèche en pierre au-dessus du portail occidental et portant la date de 1771, la chapelle de la Trinité voyait, comme de nos jours, les pèlerins y affluer, le

(1) Formes anciennes : *Quetguen*, 1387 (Chap. de Vannes). — *Quecuen*, 1388 (Ibid). — *Quezven*, 1466 (Seign. du Coatdor). — *Quesven*, XVIIe et XVIIIe siècles (Chap. de Vannes). La première forme montre bien que ce nom se compose de l'adjectif *guen*, blanc, et du substantif *Quet* qu'on ne peut expliquer.

Bevoy, 1387 (Chap. de Vannes).

VIIIe dimanche après la Pentecôte, pour demander la guérison des fièvres. J'ignore sur quels fondements, elle est, par l'abbé Cillart, qualifiée prieuré à la nomination du roi.

Au sud-ouest de Quéven, celle de Notre-Dame de la Rosée ou de Saint-Nicodème, car elle porte ces deux titres, montre, au-dessus de sa porte du sud, un fragment d'inscription avec la date de 1578. Elle a été reconstruite presque entièrement, au siècle dernier. A la procession qui se rendait à la fontaine voisine, dite de Saint-Nicodème, on plongeait dans l'eau et par trois fois, le cierge pascal allumé, en chantant : *descendat in hanc plenitudinem fontis virtus Spiritûs Sancti.*

Il y avait aussi les chapelles de Notre-Dame de Vrai-Secours, à deux kilomètres au nord-est du bourg, et de Saint-Alouée, mentionnée par l'abbé Cillart qui, sans la confondre avec Bihoué, la place sous le vocable d'un *Sanctus Alvosius*, également inconnu parmi nos saints bretons et dans le Martyrologe romain. Je présume que celle de Notre-Dame de Pitié, mentionnée en 1666, se confondait avec la première, si elle ne faisait point partie de l'église paroissiale de Quéven.

Le manoir de Kerrousseaux possédait aussi la sienne, qui avait saint Maudé pour titulaire.

Cette dernière, qui était naturellement domestique, abritait le service religieux de la chapellenie placée sous le même vocable qu'elle et présentée, au milieu du siècle dernier, par le seigneur de Kersalo, en Cléguer. Ce petit bénéfice, qui eut des titulaires jusqu'en 1790, était chargé de trois messes par semaine, à célébrer les dimanches, mercredis et vendredis.

Sur ce même territoire, il y avait une autre chapellenie, celle de Saint-Pierre, pour laquelle je n'ai trouvé que des provisions délivrées par l'Ordinaire, en 1741, et sans aucun autre renseignement.

Recteurs de Quéven et Bihoué.

1460-1467. † Alain de Bouteville, pourvu, en 1460, sur une permutation dont les éléments demeurent inconnus.

1544. R. Guillaume de la Villeneuve, chanoine de Vannes, résigna entre les mains du Pape.

1544-1560. † Maurice des Portes dut être pourvu en Cour de Rome et succéder immédiatement à Guillaume de la Villeneuve, puisque, en 1544, la ferme d'une partie des annates fut prise par un membre de sa famille, René des Portes, seigneur de Kervily.

1571-1581. † Guillaume Keraulan ou Keraulain mourut au mois de novembre.

1581-1582. Jean Le Cadic, probablement originaire de Belz, pourvu en Cour de Rome, le 23 décembre 1581, prit pos-

session le 23 avril de l'année suivante et dut résigner, à une date inconnue, pour devenir recteur de sa paroisse natale.

1605-1607. † Simon Le Bruyer ou Le Gruyer mourut dans le courant du mois d'août 1607.

1607-1627. † Paul Le Ferec, originaire de cette paroisse, pourvu par le Pape, le 5 octobre 1607, prit possession le 3 février 1608. Il y rencontra, comme compétiteur, Giron du Rancau, chanoine de Vannes, qui, se sentant faible, finit par résigner ses prétentions en sa faveur. En conséquence, Le Ferec obtint de Rome des provisions nouvelles, datées du 9 janvier 1608, et reprit possession le 11 mai suivant.

....1627.... Vincent Buisson n'étant encore que sous-diacre, résigna pour passer au rectorat de Pluneret.

1628-1631. R. Roland Fruneau, chanoine de Vannes, résigna entre les mains du Pape, en faveur du suivant et avec réserve d'une pension annuelle de 320 livres.

1631-1634. Christophe Dejours, originaire de Malansac, pourvu par le Pape, le 14 novembre 1631, prit possession le 15 février 1632. A son tour, il dut résigner, mais à une date inconnue, pour devenir, en 1636, recteur de sa paroisse natale, dont il était déjà curé.

1641-1667. † Jacques Clément, qui passe pour avoir résigné tout à la fin de sa vie, mourut cependant à Quéven et y fut inhumé, le 3 mars 1667.

1667-1697. R. Jacques Pitouays, de Saint-Caradec-Hennebont, déjà atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau, résigna entre les mains de l'Ordinaire, dans le courant du mois de novembre 1697. Il était temps; car, d'un côté, cet acte voilait une résignation *in favorem* pour laquelle il commençait à être tard pour recourir à Rome, et, de l'autre, ce titulaire n'avait plus que peu de jours à vivre. Contre l'attente des intéressés, il alla cependant encore jusqu'au 8 du mois suivant. Le 9, il fut inhumé dans le cimetière.

1697-1753. R. Gabriel Pitouays, de la même paroisse que le précédent, n'était prêtre que depuis le 6 avril, lorsque, le 16 novembre 1697, un des vicaires généraux lui conféra Quéven, dont il prit possession le jour même. Dès le mois de juillet 1718, il résigna entre les mains de l'évêque qui, le 17 de ce mois, conféra le bénéfice à Bonaventure Pitouays, curé de Saint-Symphorien d'Avranches. Ce dernier en prit possession le 20, mais en

laissa l'administration à son prédécesseur. Le motif de ces manœuvres reste inconnu. Fort avancé en âge et malade, Gabriel résigna, une seconde fois, en 1753, entre les mains du Pape, en faveur du suivant, avec réserve d'une pension annuelle de 400 livres sur les gros fruits du rectorat. Ce ne fut pas une grande charge pour son successeur ; car, décédé, à 83 ans, le 7 mars 1754, cet ancien recteur fut inhumé, le 8, dans le cimetière de Quéven.

1753-1780. † Corentin-Maurice Le Rousseau de Saint-Tridant, prêtre du diocèse de Cornouaille, pourvu par le Pape, le 5 décembre 1753, prit possession le 24 mars de l'année suivante. Comme il était jeune encore, il put, sans arriver à la vieillesse, fournir une assez longue carrière dans ce rectorat. Il n'avait, en effet, que 56 ans, lorsqu'il mourut le 28 septembre 1780, et fut inhumé, le lendemain, dans le cimetière.

1781-1791. Étienne Le Guennec, originaire de Belz et curé de Quéven, gagna, au concours du 30 novembre 1780, cette paroisse qui lui fut conférée par le Pape, le 9 janvier 1781, et dont il prit possession le 15 février. Pour conserver son bénéfice, il crut devoir prêter le serment prescrit par la Constitution civile du clergé. Agé de 45 ans, il y était encore, en 1791. Quand et où se retira-t-il plus tard ? On l'ignore, parce qu'il ne se rencontre plus ensuite qu'à Lorient, lorsque, le 27 mai 1801, un arrêté préfectoral supprime sa pension d'ancien recteur. Il faut ajouter que cette pièce l'accuse d'avoir, depuis longtemps, rétracté le serment mentionné plus haut.

QUIBÉRON (1)

Cette paroisse couvrait, sur une longueur de 10 kilomètres environ et une largeur moyenne de deux, la presqu'île dont elle porte le nom et qui autrefois était une des cinq subdivisions principales composant le *pagus* de Belz. Pendant plusieurs siècles, elle forma un fief ducal et distinct, jusqu'à ce qu'il eut été, à une date inconnue, mais probablement antérieure à 1200, annexé à celui d'Auray qui, au XVIIIe siècle encore, porte le titre de Cour d'Auray et de Quibéron.

Plus étendue alors que de nos jours, sans cesse minée et rongée par les flots de l'Océan qui, d'après quelques auteurs, en ont même dû détacher Houat, Hœdic et peut-être Belle-Ile, cette presqu'île était, au

(1) Formes anciennes : *Keberoen insula*, 1037 (cart. de Redon, p. 327).— *Keperoen*, XIe s. (abb. de Sainte-Croix de Quimperlé). — *Kiberon*, XVIIe siècle (Ibid.)